

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget 2024: l'Exécutif accélère la transition numérique, développe l'accueil de jour et concrétise des infrastructures emblématiques

Nyon, le 6 novembre 2023

Le budget 2024 présente un excédent de charges de CHF 14.2 millions sur un budget total de CHF 271.8 millions. Le contexte inflationniste se répercute encore sur les charges, tandis que la masse salariale croît sensiblement. En attendant les effets concrets de l'accord sur le rééquilibrage financier conclu entre le Canton et les Communes, les charges péréquatives de la Ville augmentent. S'agissant des investissements, la Municipalité prévoit la réalisation de plusieurs infrastructures emblématiques.

Augmentation des postes, inflation et numérisation

Le budget 2024 tient compte de l'augmentation du nombre de postes de travail. Ce renforcement en personnel vise à accélérer la réalisation de projets dans un contexte sociétal marqué par des attentes politiques et civiles décuplées. Ces ressources supplémentaires permettent également d'élargir l'offre au sein des Unités d'accueil pour écoliers (UAPE). Les charges liées à l'acquisition de biens, services et marchandises devraient également croître l'année prochaine. Le marché de l'énergie est encore perturbé par la guerre en Ukraine, tandis que l'inflation obère toujours l'économie.

Par ailleurs, la Municipalité a soumis plusieurs préavis au Conseil communal qui répondent à la numérisation de la société, que ce soit le déploiement de compteurs intelligents par les Services industriels, la cybersécurité et le développement de la fibre optique. Finalement, les intérêts d'emprunts continuent de croître, en raison du resserrement des politiques monétaires.

Hausse de la péréquation

Le Canton poursuit sa contribution au rééquilibrage financier en faveur des Communes. Malgré tout, l'acompte 2024 augmente pour Nyon de CHF 616'353.-. A relever que les effets de l'accord sur le rééquilibrage financier conclu entre le Canton et les Communes ne se concrétiseront qu'en 2025.

Croissance des recettes fiscales

Les incertitudes géopolitiques, énergétiques et monétaires rendent plus difficile la prévisibilité des recettes fiscales. La Municipalité s'est basée sur les données disponibles à ce jour pour anticiper la tendance 2024. Les recettes fiscales devraient croître de CHF 6.4 millions par rapport au budget 2023. Selon les estimations, les revenus tirés des personnes physiques augmenteront modérément de 4%, tandis que les impôts sur les personnes morales devraient connaître une hausse plus marquée.

Un plan d'investissements ambitieux

L'année 2024 sera marquée par un volume d'investissements plus important que les années précédentes. Les dépenses prévues s'élèvent à CHF 78.9 millions dont 51.8% concernent des préavis déjà votés par le Conseil communal. Le plan d'investissements prévoit la réalisation de grandes infrastructures scolaires et sportives en 2024 qui nécessitera un financement conséquent.

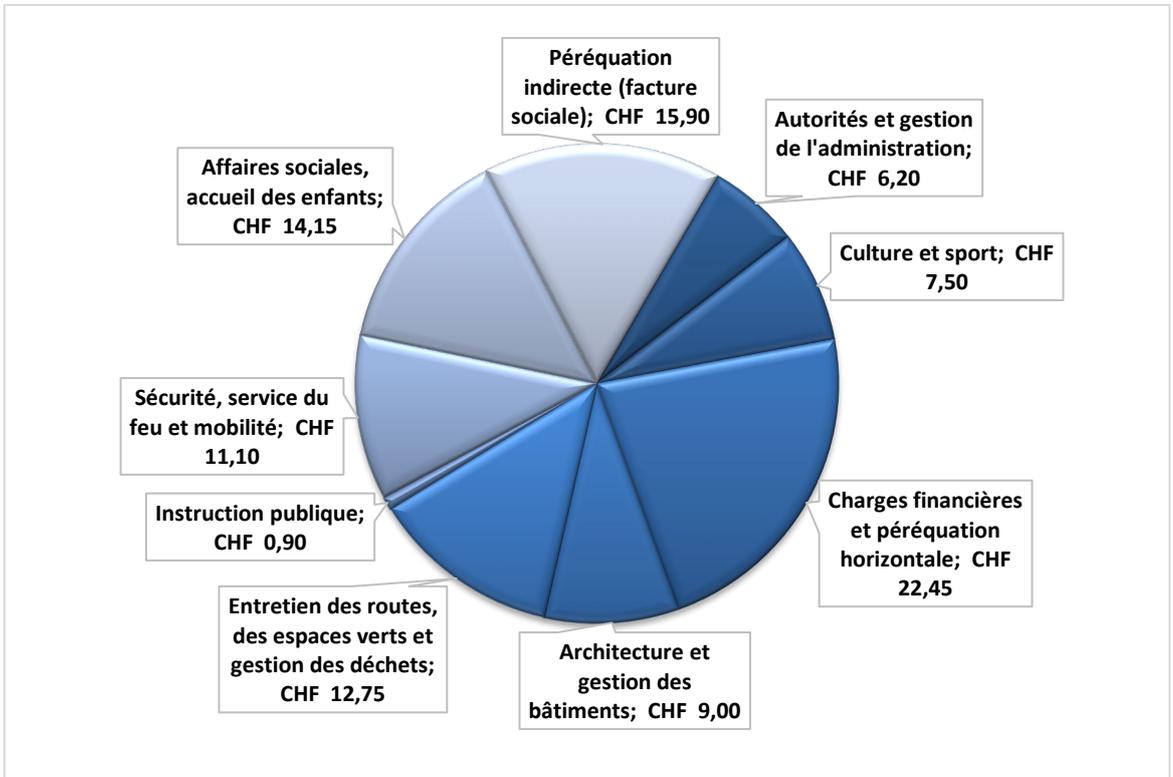
Conclusion

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement s'inscrivent en hausse notable en 2024. Ce budget répond à la volonté de la Municipalité et du Conseil communal d'accélérer les projets de la Ville, de soutenir la transition numérique, de développer l'accueil de jour et de favoriser la durabilité. Malgré le renchérissement et diverses charges non maîtrisables, la Municipalité s'efforce de contenir le déficit tout en garantissant le haut niveau des prestations à la population.

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

Le graphique suivant présente la répartition des dépenses de fonctionnement prévues en 2024 sur 100 francs (hors dépenses des Services industriels de Nyon)



Contacts presse

M. Claude Uldry, Municipal chargé des Finances, 078 769 96 70

M^{me} Ying Cottier, Cheffe du Service des finances, 022 316 43 22